

Programme de soutien à l'ODD 6 GIRE

Étape 1 : Rapport de consultation

Indicateur 6.5.1 des ODD, degré de mise en œuvre de la GIRE

Cameroun

23 juillet 2020



Élaboré par :

Point focal de l'indicateur 6.5.1 des ODD : Mme NGO BIEMBLE épouse PEBGA Elise Pélagie, Chef de la Cellule du Système d'Information sur l'Eau à la Direction de la Gestion des Ressources en Eau au Ministère de l'Eau et de l'Energie

Rapport de consultation des parties prenantes pour l'indicateur 6.5.1 des ODD

Résumé à l'attention des dirigeants

Le présent rapport qui résume le deuxième cycle des consultations nationales des parties prenantes sur le suivi de la mise en œuvre de l'indicateur de l'Objectif de Développement Durable 6.5.1 « degré de mise en œuvre de la GIRE (0-100) » au Cameroun, est le fruit d'un processus participatif, qui s'est déroulé autour de plusieurs étapes présentées ainsi qu'il suit :

- a) La mise en place d'un Groupe de travail en charge de la supervision de tout le processus, placé sous la Coordination du Directeur de la Gestion des Ressources en Eau au Ministère de l'Eau et de l'Energie, composé de représentants des administrations faitières en matière de GIRE que sont : le Ministère de l'Eau et de l'Energie (MINEE), le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT), le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER), le Centre de Recherche Hydrologique (CRH); et du partenaire technique et financier Global Water Partnership – Cameroun (GWP-Cmr). Cette instance s'est attelée au cours de ses différentes concertations, à l'identification des parties prenantes, à la définition de la méthodologie pour la conduite du processus, au pré-remplissage du questionnaire et l'élaboration des termes de référence de l'atelier national de consultations ;
- b) Le partage du document aux autres parties prenantes en vue de recueillir leurs avis et contributions ;
- c) L'organisation d'un atelier de validation du questionnaire et l'élaboration du rapport national y relatif.

A l'issue de l'atelier de consultation des parties prenantes nationales, le degré de mise en œuvre de la GIRE au Cameroun a été évalué à **40, ce qui donne une progression de 6 points par rapport à l'évaluation de 2017**. Le détail par section est présenté dans le tableau ci-après :

| Section | Notes moyennes (Toutes les valeurs sont arrondies au nombre entier le plus proche) |
|--|---|
| Section 1 Environnement favorable | 37 |
| Section 2 Institutions et participation | 44 |
| Section 3 Instruments de gestion | 43 |
| Section 4 Financement | 35 |
| Note relative à l'indicateur 6.5.1 = Degré de mise en œuvre de la GIRE (0 – 100)* | 40 |

- Les principales avancées relatives à la mise en œuvre de la GIRE au Cameroun peuvent être résumées ainsi qu'il suit : le cadre politique et légal en cours d'amélioration en vue de la prise en compte explicite de tous les principes de la GIRE, à travers notamment l'élaboration en cours de la Politique Nationale de l'Eau et la Révision de la Loi portant Régime de l'Eau ;

- L'implication effective des Collectivités Territoriales Décentralisées dans la gestion de la ressource en eau à la faveur de la Loi N° 2019/024 DU 24 Décembre 2019 portant code General des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- La participation active du pays au bon fonctionnement des organismes de bassins existants en vue d'une gestion coordonnées des ressources en eau transfrontières ;
- Des investissements de plus en plus importants dans la mise en place d'infrastructures hydrauliques et des instruments de collecte de données hydrométéorologiques à travers des initiatives en cours telles que le Plan d'Urgence Triennal pour l'Accélération de la Croissance Economique qui portent entre autres sur la construction des points d'eau à buts multiples dans les Régions du Nord et de l'Extrême-Nord ; le Projet d'Urgence de Lutte Contre les Inondations qui vise une meilleure maîtrise de l'eau dans le lac de Maga et le fleuve Logone.

Les contraintes majeures identifiées sont :

- La situation économique de la sous-région CEMAC marquée par la chute des prix des matières premières et surtout du pétrole sur le marché international avec un gros impact sur la situation macroéconomique du pays ;
- Le contexte sécuritaire dans certaines zones du pays qui d'une part absorbe l'essentiel des ressources disponibles et, d'autre part, n'est pas propice à la mise en place de projets/initiatives de développement en général ;
- Le contexte sanitaire liée au covid-19, qui impose de mettre en place de nouveaux modes de travail.

Le questionnaire d'enquête afférent au degré de mise en œuvre de la GIRE (0-100) est annexé au présent rapport, sous le nom de fichier « **QUESTIONNAIRE_ODD_6.5.1.pdf** ».

1. Conclusions des discussions organisées sur la section 1 : « Environnement favorable »

Dans cette section, une attention particulière a été portée sur la question 1.2.b du questionnaire « *Plans de gestion des bassins ou aquifères basés sur la GIRE, ou équivalents* », qui a fait l'objet de débats intenses, portant notamment sur la délimitation de ces bassins et leur gestion. L'assistance a ainsi convenu que si pour les bassins transfrontières des plans de gestion existaient, il n'en était pas de même pour des bassins nationaux (ex : le bassin de la Sanaga). Le score final pour cette question a été arrêté à 40, au lieu de 70 comme proposé initialement.

Les points clés et messages généraux issus des discussions sont présentés dans le tableau suivant :

| Thématique | Réponses |
|--|--|
| Quels sont les principaux défis auxquels le pays fait face pour progresser ? | <ul style="list-style-type: none"> - Coordination, collaboration et coopération des différents acteurs du secteur de l'eau ; - Mobilisation des financements. |
| Comment ces principaux défis peuvent-ils être relevés ? | <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un cadre de concertation national et permanent entre les acteurs ; • Plaidoyer auprès des décideurs et des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) ; |

| Thématique | Réponses |
|--|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> • Prise en compte systématique des ODD dans tous les documents de politique et de planification et leur répercussions dans les budgets des administrations. |
| Au niveau des questions ou en général, quel est le niveau de progrès perçu et quelle est la probabilité d'atteindre un degré de mise en œuvre Élevé ou Très élevé à l'horizon 2030 ? | Le progrès dans cette section est peu perceptible et la probabilité d'atteindre la cible à l'horizon 2030 reste faible. Toutefois, de nombreux processus (élaboration des textes et documents de politique) susceptibles d'inverser la tendance sont en cours. |
| Conditions préalables à l'atteinte d'un niveau élevé | <ul style="list-style-type: none"> • Allègements des procédures induisant les lourdeurs administratives • Renforcements des capacités des parties prenantes • Mobilisation des financements |
| Etapes à franchir pour l'atteinte d'un niveau élevé | <ul style="list-style-type: none"> • Création d'une agence en charge de la mise en place de la GIRE au Cameroun • Redynamisation des Observatoires et Comités en relation avec la GIRE existants |
| Objectifs nationaux 2023 | <ul style="list-style-type: none"> • Actualiser les documents de planification ; • Boucler l'endossement de la Politique Nationale de l'Eau et sa mise en œuvre ; • Finaliser l'élaboration et la promulgation de la nouvelle loi portant régime de l'eau ; • Elaboration et la mise en œuvre du PANGIRE et des projets associés ; • Introduction des stratégies locales de gestion des ressources en eau dans les documents de planification des CTDs. |
| Quels sont les principaux points de désaccord entre parties prenantes et pourquoi ? | Question 1.2.b susmentionné |

La principale faiblesse pour cette section est la question 1.1.c « Le Plan national de GIRE », dont le score est 20 (faible), et qui est encore en cours d'élaboration et pas approuvé par les pouvoirs publics. La principale force de cette section est 1.2.c sur les « Accords pour la gestion des eaux transfrontières » dont le score est 80 (élevé).

Aussi, la finalisation de la Politique Nationale de l'Eau du Cameroun améliorera particulièrement les scores des questions 1.1.a et b portant respectivement sur « La Politique nationale en matière de ressource en eau » et « La législation nationale en matière de ressource en eau ». Ainsi le score global de la section « Environnement favorable » a été évalué à 37, soit un degré de mise en œuvre presque « Moyen-faible », pour une avancée de 7 points car en 2017 cette section avait pour score 30.

2. Conclusions des discussions organisées sur la section 2 : « Institutions et participation »

Les discussions ici ont surtout porté sur le niveau de participation des groupes vulnérables et de la Société civile en général aux instances de décision en ce qui concerne la gestion des ressources en eau. Les participants ont reconnu à l'unanimité que cet état de choses reste beaucoup à être amélioré, et il est d'ailleurs pris en compte dans la Politique Nationale de l'Eau en cours de finalisation. Il importera de décliner ces principes en instruments opposables.

Les points clés et messages généraux issus des discussions sont présentés dans le tableau suivant :

| Thématique | Réponses |
|---|--|
| Quelles sont les contraintes auxquelles le pays fait face dans le cadre de l'atteinte de l'ODD 6.5.1 ? | - Capacités techniques et financières |
| Quels sont les principaux défis auxquels le pays fait face pour progresser ? | - Communication ce qui est fait, - Implication du secteur privé - L'opérationnalisation des institutions - Suivi de la mise en œuvre - La mobilisation des financements |
| Comment ces principaux défis peuvent-ils être relevés ? | - Augmenter les budgets en faveur de la mise en œuvre de la GIRE - Renforcer des capacités des parties prenantes - Elargir les mandats des cadres régionaux de concertation |
| Au niveau des questions ou en général, quel est le niveau de progrès perçu dans le quotidien ? (nul, peu perceptible, perceptible, évident) | Niveau de progrès et probabilité d'atteindre la cible en 2030 relativement faibles |
| Si probabilité faible, quelles sont les conditions préalables ? Quelles sont les étapes à franchir ? | - validation de la politique nationale - Révision de la loi portant régime de l'eau - l'élaboration des textes spécifiques GIRE - Mise en place des institutions infranationales GIRE |
| Une définition d'objectifs nationaux intermédiaires est-elle nécessaire ? Si oui laquelle ? | NON |
| Autres points intéressants à relever ? | Mise en place de mécanismes de gestion des eaux souterraines ; Structuration des acteurs des autres secteurs utilisateurs de l'eau |

Le principe participatif en matière de la GIRE au Cameroun est appliqué à un degré presque « Moyen-élevé » soit un score de 44 pour cette section « Institutions et participation » ; une nette amélioration du score +7 points est perceptible, car en 2017 le score de la section était de 37. Les principales forces de cette section sont : la forte participation des citoyens aux processus nationaux d'élaboration, de planification, de gestion des ressources en eau (score : 90); le dialogue et la collaboration entre les différents secteurs

gouvernementaux afin de s'accorder sur des décisions collectives concernant les questions et activités essentielles (score : 60) ; et la capacité des autorités gouvernementales à diriger efficacement le suivi et l'évaluation saisonniers du plan de GIRE (score : 60). Les faiblesses majeures qui ont pu être relevées sont : la faible participation des citoyens aux processus d'élaboration des politiques, de planification et de gestion portant sur les ressources en eau au niveau local (score : 10) ; ainsi que la faible participation des citoyens vulnérables à ces divers processus (score : 20) ; et l'absence d'un mandat explicite des autorités chargées de la mise en œuvre de la GIRE (score : 20).

3. Conclusions des discussions organisées sur la section 3 : « Instruments de gestion »

Une discussion a été levée sur la nécessité d'un cadre formel de centralisation des données et de production d'informations d'aide à la décision pour lequel un processus a été enclenché et bute sur des autorisations administratives : cadre de concertation des acteurs des services climatologiques du Cameroun. Des efforts sont également à faire sur la remise à niveau du système d'observation hydrométéorologique.

| Thématique | Réponses |
|---|---|
| <p>Quelles sont les contraintes auxquelles le pays fait face dans le cadre de l'atteinte de l'ODD 6.5.1 ?</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Mauvaise fonctionnalité des instruments de collecte existants et installés sur le terrain ; <ul style="list-style-type: none"> o Le réseau de suivi de la disponibilité en eau est limité et ne couvre pas tout le réseau hydrographique national ; o Réseau piézométrique pour le suivi des eaux souterraines inexistant - Problème de partage des données entre les différentes parties prenantes ; - Chevauchement des missions des administrations |
| <p>Quels sont les principaux défis auxquels le pays fait face pour progresser ?</p> | <ul style="list-style-type: none"> - La connaissance de la ressource en eau ; - Leadership, concertation, partage de données et d'information ; - Intégration des données ; - Mise en place d'un cadre institutionnel opérationnel pour la gestion des données disponibles ; - Suivi de la quantité et de la qualité des eaux souterraines. |
| <p>Comment ces principaux défis peuvent-ils être relevés ?</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Rendre fonctionnel et densifier le réseau hydrologique ; - Assurer le fonctionnel du réseau météorologique existant et le densifier ; - Mettre en place d'une plateforme de partage des données sous le leadership du MINEE - Renforcer les capacités des ressources humaines |

| Thématique | Réponses |
|---|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> - Inspecter et assurer la maintenance permanente des instruments de collecte |
| Au niveau des questions ou en général, quel est le niveau de progrès perçu dans le quotidien ? (nul, peu perceptible, perceptible, évident) | <ul style="list-style-type: none"> - Amélioration perceptible au niveau de la collecte des données hydrométriques et météorologiques à travers le renforcement du dispositif opérationnel ; - La création de l'Observatoire National sur les Changements Climatiques ; - La mise en place en cours d'un Cadre National des Services Climatiques |
| Quelle est la probabilité d'atteindre un degré de mise en œuvre Élevé ou Très élevé à l'horizon 2030 ? | Niveau de progrès et probabilité d'atteindre la cible en 2030 relativement faibles |
| Si probabilité faible, quelles sont les conditions préalables ? Quelles sont les étapes à franchir ? | <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un cadre légal et réglementaire plus favorable - Améliorer le dispositif institutionnel et la concertation entre les parties prenantes - Affecter plus rationnellement des ressources financières disponibles ; - Améliorer le suivi et la protection des ressources en eau de surface et souterraine - Mettre en place les institutions et instruments de gestion des ressources eau au niveau Infranational |
| Une définition d'objectifs nationaux intermédiaires est-elle nécessaire ? Si oui laquelle ? | NON |
| Autres points intéressants à relever ? | Sensibiliser les privés à investir dans l'acquisition des instruments de collecte de données dans leur zone de compétence |

À l'issue des échanges en plénière, il ressort que le degré de mise en œuvre de la GIRE au Cameroun en matière d'« Instruments de gestion » se situe entre « Moyen-faible » et « Moyen-élevé » avec une note de 43 qui est de 6 points supérieur au score de 2017 (37). La principale force est la « lutte contre la pollution au niveau national » avec un score de 60 (Moyen-élevé) ; en effet, les instruments de gestion sont mis en œuvre sur le long terme, avec une couverture suffisante du pays et des différents secteurs. La principale faiblesse de cette section est le « partage des données et d'informations au sein des pays, à tous les niveaux » (score 30) ; pour cela un ensemble de perspectives et d'actions ont été proposées pour améliorer le partage et la gestion des données du secteur de l'eau au sein du pays.

4. Conclusions des discussions organisées sur la section 4 : « Financement »

La question du financement qui est névralgique et transversale a été abordée en session plénière. Il ressort des échanges ce qui suit :

| Thématique | Réponses |
|--|--|
| <p>Quelles sont les contraintes auxquelles le pays fait face dans le cadre de l'atteinte de l'ODD 6.5.1 ?</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Faible connaissance de la GIRE par les décideurs - Place de la GIRE dans les priorités de l'Etat - Faible allocation des ressources disponibles à la GIRE - Gestion inadéquate des Comptes d'Affectation spéciaux relevant de la GIRE - Réticence des PTF à financer les projets dans le domaine - Maturation insuffisante des projets pour les rendre éligible au financement des PTF - Capacités techniques insuffisantes - Manque d'information sur les opportunités de financement des PTF ; - Faible maîtrise des procédures et des opportunités de financement - Faibles capacités à répondre aux appels à proposition et à suivre les processus de financement - L'unicité des caisses du trésor qui noie les ressources générées par le secteur de l'eau et qui ne permet pas le refinancement des projets d'eau et d'assainissement |
| <p>Quels sont les principaux défis auxquels le pays fait face pour progresser ?</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des capacités techniques - Elaboration du PANGIRE et de sa stratégie de financement - Mise en place de mécanismes novateurs de mobilisation de ressources pour la mise en œuvre de la GIRE |
| <p>Comment ces principaux défis peuvent-ils être relevés ?</p> | <p>Plaidoyer auprès des décideurs en vue d'une allocation budgétaire plus importante à la GIRE</p> |
| <p>Au niveau des questions ou en général, quel est le niveau de progrès perçu dans le quotidien ? (nul, peu perceptible, perceptible, évident)</p> | <p>Légère régression due notamment à la situation macroéconomique</p> |
| <p>Quelle est la probabilité d'atteindre un degré de mise en œuvre Élevé ou Très élevé à l'horizon 2030 ?</p> | <p>Faible</p> |
| <p>Si probabilité faible, quelles sont les conditions préalables ? Quelles sont les étapes à franchir ?</p> | <p>Une augmentation du budget national pour l'investissement sur les éléments de la GIRE. Une meilleure communication sur les opportunités qu'offre la gestion prospective de la ressource en eau pour le développement du pays</p> |

| Thématique | Réponses |
|---|---|
| Une définition d'objectifs nationaux intermédiaires est-elle nécessaire ? Si oui laquelle ? | <ul style="list-style-type: none"> - Validation et mise en œuvre de tous les documents de planification en cours d'élaboration d'ici 2023 - Finalisation de la création des bassins transfrontaliers et du bassin de la Sanaga ; - Elaboration et promulgation de la loi portant régime de l'eau |

Contrairement aux trois précédentes sections, le « financement » en matière de mise en œuvre de la GIRE a baissé, il passe d'un score de 36 en 2017 à 35 en 2020, soit une régression d'un point et un degré de mise en œuvre presque « Moyen-faible ». Toutefois, pour justifier cette régression, il est important de relever que la question 4.2.a « Budgets infranationaux ou au niveau des bassins alloués aux infrastructures » a été ajoutée au questionnaire de 2020 et n'existait pas dans le questionnaire de 2017. Aussi, le processus de décentralisation est encore à un niveau préliminaire au Cameroun ; et il est projeté la mobilisation de dotations spécifiques aux régions pour la protection et la gestion des ressources en eau superficielles et souterraines. La question 4.2.a est donc la principale faiblesse de cette section, son score de 0 est très faible. La force majeure de cette section est le « Financement en faveur de la coopération transfrontière » qui a une note de 100/100 (Très élevé) et qui témoigne du caractère diplomatique du Cameroun dans la gestion des ressources en eau transfrontières.

5. Étapes suivantes

- Diffusion du rapport auprès de tous les acteurs du secteur de l'eau et plaidoyer pour la mise en œuvre des recommandations, chacun selon sa compétence ;
- Faire du lobbying auprès du comité interministériel de suivi des ODDs pour la prise en compte des conclusions du rapport dans le rapport global de mise en œuvre des ODDs au Cameroun.
- Suivre la feuille de route suivante pour l'amélioration du score au Cameroun dans la mise en œuvre de la GIRE :

Environnement favorable

- i. Facilité l'adoption de la Politique Nationale de l'Eau par les pouvoirs publics.
- ii. Poursuivre la révision de la loi portant régime de l'eau, en facilitant l'élaboration des textes d'application.
- iii. Poursuivre le processus d'adhésion du Cameroun à la Convention sur l'Eau de 1992 ;
- iv. Participer dans le processus d'élaboration des textes d'application de la loi sur la décentralisation et le code général des collectivités décentralisées avec un accent sur les aspects liés à la gestion des ressources en eau ;
- v. Finalisation du processus de création des organismes de bassin de la Sanaga et du bassin de l'Ogoué, Ntem et Nyanga
- vi. Finaliser et faire approuver le PANGIRE par les parties prenantes et le gouvernement ;

Institutions et participation

- i. Renforcement des capacités des Autorités : Rechercher et développer les partenariats pour faciliter le renforcement de capacité de tous les acteurs

- ii. Achèvement de la restructuration de l'Institut de Recherche Minières et Géologique ;
- iii. Amélioration du fonctionnement du Comité National de l'Eau et des cadres de concertation sectoriels.
- iv. Elaboration un plan de formation et rechercher les financements de sa mise en œuvre au niveau décentraliser ;
- v. L'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de développement et de gestion des ressources en eau au niveau des régions et des communs ;
- vi. Elaboration et mise en œuvre de Schémas Directeur de Gestion des Ressources en Eau (SDAGE) de tous les bassins du Cameroun ;
- vii. Solliciter des formations sur le genre pour avoir des outils nécessaires à une nouvelle approche genre dans le secteur de l'eau afin d'accroître la participation des femmes et personnes vulnérables à tous les niveaux (opérationnel, planification, prise de décision).

Instruments de gestion

- i. Opérationnalisation du Système d'Information sur l'Eau et rendre effectif le fonctionnement du Comité National de l'Eau
- ii. Renforcement du système d'observation hydrologique (quantité et qualité, eau de surface et eau souterrain) et météorologique, et poursuite de la production et la diffusion des bulletins d'information ;
- iii. Harmonisation les pratiques de collecte, gestion et transmission et partage des données liées à l'eau (y compris des indicateurs sur le secteur de l'eau) au niveau national et transfrontière (établit des protocoles de partage des données entre principaux fournisseur) ;
- iv. Mise en place d'un mécanisme pour le contrôle systématique des pollutions et des rejets dans les eaux de surface et souterraines
- v. Actualisation les documents de planification (SNGES, rapport etats des lieu PANGIRE, etc) et accélérer leur mise en œuvre (CNSC post 2020, PANASH) ;
- vi. Extension des financements de la recherche hydrologique, hydrogéologique et climatique ;
- vii. Mise en place des mécanismes d'opérationnalisation des plans de contingence et de prévention des catastrophes d'origine hydriques ;

Financement

- i. Poursuite des efforts en faveur d'investissements accrus pour les infrastructures hydrauliques.
- ii. Poursuite les efforts de mobilisation des financements pour le secteur de l'eau (et de la GIRE) à travers l'élaboration des projets et programmes bancables ;
- iii. Programmation, dans le cadre de la mise en place des institutions de décentralisation la mobilisation de dotations spécifiques aux régions pour la protection et la gestion des ressources en eau superficielles et souterraines ;
- iv. Amélioration des recettes récoltées et extension des éléments de la GIRE financés ;
- v. Mise en place des mécanismes de financement des éléments de la GIRE au profit des institutions infranationales.

ANNEXES

Annexe 1 : Liste des participants

Annexe 2 : Ordre du jour

Annexe 3 : Commentaires du facilitateur

Annexe 4 : Photos

Annexe 1 : Liste des participants

Participants à l'atelier

| Nom | Organisation | Poste | Adresse électronique |
|--------------------------------------|--|--|--|
| MAMOUDOU OUSMAN | Ministère de l'Eau et de l'Energie | Directeur de la Gestion des Ressources en Eau | |
| NGO BIEMBLE epse PEBGA Pelagie | Ministère de l'Eau et de l'Energie | Chef de Cellule du Système d'Information sur l'Eau | pelbie@yahoo.fr |
| EMINI AYIMA Alexandre | Ministère de l'Eau et de l'Energie | | eminialexandre@yahoo.fr |
| Hycinth BANSEKA | GWP-CAF | | Hycinth.banseka@gwpcap.org |
| DJIBRILLA MOHAMADOU | UNESCO | WaSH & Environment Manager | d.mohamadou@unesco.org |
| NKEN Michelle | Réseau Eau et Climat des Organisations de Jeunes d'Afrique Centrale | Coordonnatrice Régionale | michle_okala@yahoo.fr |
| YANKAM NJOKEP Dary | Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire | Ingénieur d'Appui | darylans@gmail.com |
| DONTSA TSAFACK Bertold Donald | Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales | Chef du Service de l'Hydraulique Pastorale | dontsabd@gmail.com |
| NGAL EYEM Hélène Désirée | Ministère de l'Eau et de l'Energie | | |
| MBONGO EKOLLE Jacob Jan | Ministère de l'Eau et de l'Energie | | jacobmbongo93@gmail.com |
| EYONG Gloria | Centre de Recherche Hydrologique | Chercheur | gloriatkem@yahoo.com |
| DONFACK David | Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain | | daviddonfack12@yahoo.fr |
| NGO BASSOM Christine Reine | Ministère de l'Eau et de l'Energie | Chargé d'Etudes Assistant | christinebassom@yahoo.fr |
| SILENOU Blondel | Jeunes Volontaires pour l'Environnement | Directeur Exécutif | jvecmr@gmail.com |
| MAINA PAGOU Emile | Ministère de l'Eau et de l'Energie | Chargé d'Etudes Assistant | emiliomaina@yahoo.fr |

| Nom | Organisation | Poste | Adresse électronique |
|-------------------------------------|--|---|--|
| DJANTENG Phanuella Epse NOUMI | SAILD | Assistante de Programme | Phanuella.djanteng@salid.org |
| MADJOUANG TAKO Raïssa | Water for Life Cameroon | Assistant Hand Wash | madjouraissa@outlook.fr |
| EKO EFOULOU Edouard Guillaume | Ministère de l'Eau et de l'Energie | Ingenieur d'Etudes | edouardekongo@yahoo.fr |
| LAWA Jean | Ministère de la Décentralisation et du Développement Local | Chef de la cellule des Etudes pour le Développement Local | lawagloria@yahoo.fr |
| YONTCHANG Gervais Didier | Ministère des Transports | Sous-Directeur des Applications Meteo | didiermontchang@gmail.com |
| LAKO MBOUENDEU Stephane | Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural | Chef du Service des Irrigations et du Drainage | lakosteph@yahoo.com |
| ELOUGA Murielle | GWP-CAF | Chargé de Programme | elounoelle@gmail.com |
| AMABO MAANKA Samyra | GWP-CAF | Chargé de la Communication | samyra.amabo@gwpcf.org |

Annexe 2 : Ordre du jour

L'atelier a été organisé le jeudi 23 juillet 2020, cet atelier a vu la participation de 14 représentants des institutions gouvernementales (Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER), Ministère de l'Eau et de l'Energie (MINEE), Ministère des Transports (MINT), Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT), Ministère de la Décentralisation et du Développement Local (MINDDEVEL), Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales (MINEPIA), Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain (MINHDU)), de 4 représentants des organisations de la société civile (Réseau Eau et Climat des Organisations de Jeunes d'Afrique Centrale (RECOJAC-Cameroun), Water for Life, Services d'Appui aux Initiatives Locales -SAILD, Jeunes Volontaires pour l'Environnement (JVE)), d'un représentant des structures de recherche (Centre de Recherche Hydrologique (CRH)) et 04 représentants des partenaires techniques et financiers (UNESCO, Global Water Partnership-Cmr, Global Water Partnership-CAF). Ces parties prenantes constituaient les personnes consultées en amont par les membres du groupe de travail, via des entretiens face to face, téléphoniques et des emails, sur la mise en œuvre de l'indicateur 6.5.1 des ODD dans leurs champs d'activités respectifs.

Il convient de relever que le contexte de crise sanitaire liée au covid-19 n'a pas permis d'avoir un niveau de participation plus élevé, le respect des mesures barrières édictées par le Gouvernement étant en vigueur, notamment la limitation du nombre de personnes lors des rassemblements.

Ledit atelier s'est déroulé à travers des sessions plénières et des travaux de groupe conformément à l'agenda indiqué en annexe 2. Les travaux de groupe ont permis pour chaque section, d'identifier les contraintes, les défis, les actions immédiates à entreprendre en vue de l'atteinte à l'horizon souhaité de la cible fixée pour l'ODD 6.5.1.

De façon globale, les échanges ont été denses et fructueux, et le consensus a été facilement dégagé sur la plupart des indicateurs du questionnaire. Les petits points de divergence sont précisés dans les paragraphes particuliers ci-dessous.

| AGENDA DE L'ATELIER | | |
|----------------------------|--|---|
| 08h00 – 08h30 | Accueil et enregistrement des participants | Secrétariat MINEE/GWP-Cmr |
| 08h30 – 08h45 | Ouverture de la session <ul style="list-style-type: none"> • Mot de bienvenue du Directeur de la Gestion des Ressources en Eau • Présentation des participants ; • Présentation et adoption de l'agenda du jour. | M.MAMOUDOU Ousman Facilitateur : Mme Pélagie BIEMBLE |
| 08h45 – 10h30 | Présentation du questionnaire renseigné par section : <ul style="list-style-type: none"> - Environnement favorable ; - Institutions et participation | Ministère de l'Eau et de l'Energie |
| 10h30 – 11h00 | Photo de famille et Pause - café | |
| 11h00 – 12h30 | Présentation du questionnaire renseigné par section : <ul style="list-style-type: none"> • Instruments de gestion ; • Financement | Ministère de l'Eau et de l'Energie |
| 12h30 – 13h00 | <ul style="list-style-type: none"> • Organisation des travaux de groupes | Le Facilitateur Mme Pélagie BIEMBLE Les parties prenantes |
| 13h00– 14h00 | Pause déjeuner | |
| 14h00 – 15h30 | <ul style="list-style-type: none"> • Déroulement des travaux de groupe • Restitution des travaux | Le Facilitateur Mme Pélagie BIEMBLE Les rapporteurs de groupe |
| 16h00-16h30 | Discussions sur la section financement | Facilitateur Mme Pélagie BIEMBLE |
| 16h00 – 16h30 | Recommandations et prochaines étapes | |
| 16h30 – 17h00 | Pause-café - Clôture | |
| | | Mme Pélagie BIEMBLE |

Annexe 3 : Commentaires du facilitateur

L'eau est une ressource essentiellement partagée. En plus des usages domestiques, l'eau est nécessaire pour les productions alimentaire, énergétique et industrielle, qui représentent des utilisations fortes des ressources. D'où la nécessité de la mise en œuvre d'un processus favorisant la gestion et la mise en valeur des ressources en eau en vue d'optimiser, de manière équitable, le bien-être économique et social.

Notons que pour l'atelier de validation de l'indicateur 6.5.1 des ODD, la majeure partie des institutions invitées ont répondu présent. Ce qui prouve l'importance de la prise en compte du processus. Les participants ayant déjà une connaissance générale de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau, ils ont été à la hauteur des thématiques proposées dans le questionnaire. L'atelier s'est déroulé de manière participative, il a permis aux différentes parties prenantes de mieux comprendre le processus de la GIRE et de l'importance de sa mise en œuvre au Cameroun. Le résultat obtenu est légèrement supérieur à celui du cycle 1 ce qui reflète le niveau réel et d'un léger avancement du processus de la mise en œuvre de la GIRE au Cameroun.

Les difficultés rencontrées sont d'ordre logistique et la durée de l'atelier ; ainsi que le nombre de participants vu le contexte de la crise sanitaire actuelle. Vu l'importance et la complexité des thématiques, il souhaitable que l'atelier puisse se dérouler au moins sur deux jours. Par ailleurs il est important de mettre en place sous la tutelle du Ministère de l'Eau et de l'Energie (MINEE), une plateforme nationale institutionnalisée d'échanges, de suivi et d'évaluation de l'indicateur 6.5.1 des ODD, qui devrait se réunir au moins deux fois par an pour évaluer les différentes recommandations ou perspectives énumérés lors du renseignement du questionnaire d'évaluation pour meilleur suivi du processus d'élaboration de la GIRE au Cameroun. Outre le MINEE, cette plateforme sera constituée de toutes les parties prenantes intervenant dans le processus GIRE, tout ceci avec l'assistance du GWP.

Malgré tout ceci, les participants ont apporté beaucoup de contributions lors de l'atelier ; entre autres nous avons :

- La validation et institutionnalisation de toutes les lois et textes d'applications déjà élaborées qui rentre dans le processus de la GIRE ;
- La protection des ressources des eaux souterraines ;
- Institutionnalisations et la redynamisation des cadres de concertations interministériels déjà créées comme le Comité National de l'Eau.